

CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES

I Présentation du cadre européen commun de référence pour les langues

Le cadre européen commun de référence pour les langues a été créé à l'initiative du Conseil de l'Europe, afin de mettre en place une base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes dans toute l'Europe, et de palier les différences des systèmes éducatifs. Il définit les niveaux de compétence qui permettent de mesurer les progrès de l'élève à chaque étape de l'apprentissage. Il permet également aux formateurs, ou enseignants, de répondre aux besoins réels des élèves dont ils ont la charge.

Le cadre de référence consiste en un tableau composé de trois niveaux généraux : niveau élémentaire, niveau indépendant, et niveau expérimenté, eux mêmes divisés en deux catégories.

NIVEAUX COMMUNS DE COMPETENCES – ECHELLE GLOBALE

UTILISATEUR EXPERIMENTE	C2	Niveau Maîtrise <i>(Mastery)</i>	Peut comprendre sans effort tout ce qu'il/elle lit ou entend, et peut restituer des faits en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise sur tout type de sujet.
	C1	Niveau Autonome <i>(Effective Operational Proficiency)</i>	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants et saisir des significations implicites. Peut parler spontanément et couramment dans tout type de situations sociales, y compris sur des sujets complexes, sans trop devoir chercher ses mots
UTILISATEUR INDEPENDANT	B2	Niveau avancé <i>(Vantage)</i>	Peut comprendre le contenu essentiel d'un texte complexe. Peut parler avec aisance et spontanéité. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets.
	B1	Niveau Seuil <i>(Threshold)</i>	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé, et s'il s'agit de choses familières. Peut se débrouiller dans la plupart des situations. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers ou parler de choses abstraites (rêves, expériences, espoirs)
UTILISATEUR ELEMENTAIRE	A2	Niveau intermédiaire ou de survie <i>(Waystage)</i>	Peut comprendre phrases et expressions fréquemment utilisées, en relation avec des situations quotidiennes. Peut communiquer par le biais d'un échange d'informations simples, et qui répond à des besoins immédiats.
	A1	Niveau introductif ou de découverte <i>(Breakthrough)</i>	Peut communiquer de façon simple (utiliser des énoncés, poser et répondre à des questions basiques) si l'interlocuteur parle lentement et distinctement.

Ce tableau permet d'évaluer le niveau de l'élève sur cinq composantes langagières: écouter, lire, prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en continu, et écrire. Voir tableau 1

II Pourquoi a-t-on mis en place le cadre de référence?

Le cadre de référence était nécessaire afin, entre autres, d'améliorer la transparence et la cohérence dans l'apprentissage des langues en Europe, et de manière à favoriser la mobilité des personnes à travers le continent et l'efficacité de la communication internationale. De même, l'élaboration d'un cadre européen commun de référence pour les langues permettra de faciliter la coopération entre les établissements d'enseignement dans les différents pays, et la reconnaissance réciproque des qualifications en langues.

III A qui sert-il?

Le cadre de référence offre des repères transparents et fiables, lisibles et faciles à utiliser pour les non-spécialistes.

Il s'adresse aux :

Entreprises travaillant à l'international et qui, par ce biais, connaîtront le niveau de compétences de leurs salariés.

A toute personne exerçant une activité professionnelle ou cherchant un emploi, qui pourra ainsi déterminer le positionnement de ses aptitudes grâce au cadre de référence.

Aux formateurs, qui pourront cibler plus facilement les objectifs de formation selon les exigences de l'entreprise.

IV Quelles utilisations pour le cadre de référence ?

Le cadre européen commun de référence servirait notamment à :

- Elaborer des programmes d'apprentissage des langues
- Organiser une certification en langue

Les programmes d'apprentissage et de certification peuvent être :

Globaux, faisant progresser l'élève dans tous les domaines de la compétence langagière et de la compétence de la communication.

Partiels, accordant une importance particulière à tel ou tel aspect de l'apprentissage.